



Conseil du
patrimoine
religieux
du Québec

**RAPPORT
ANNUEL
2015-2016**

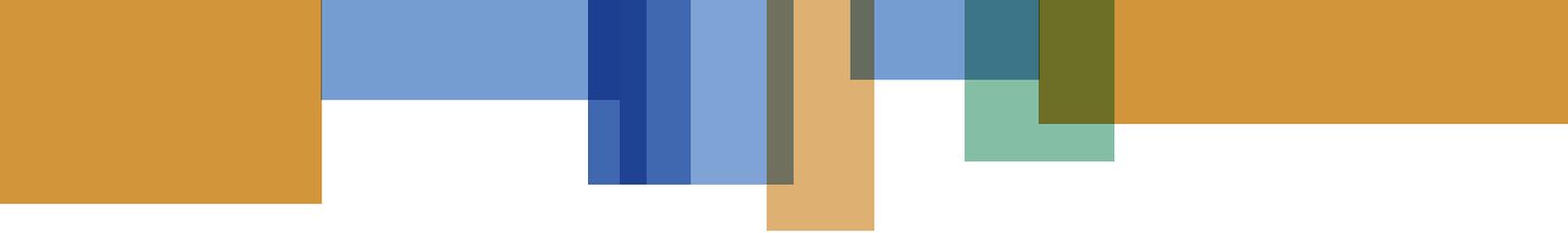


Table des matières

Mission.....	2
Conseil d'administration	3
Équipe.....	3
Comités.....	3
Activités.....	6
Aide financière pour la protection, la transmission et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois	10
États financiers audités.....	14

MISSION

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec, créé il y a 20 ans sous le nom de Fondation du patrimoine religieux du Québec, est une organisation à but non lucratif qui œuvre à l'échelle du Québec. Il a pour mission de soutenir et de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois.

Depuis 1995, le ministère de la Culture et des Communications a délégué au Conseil du patrimoine religieux du Québec la gestion du programme de restauration du patrimoine culturel à caractère religieux portant sur les biens immobiliers, les œuvres d'art et les orgues à tuyaux. Par le truchement des multiples engagements du Conseil, les différentes traditions religieuses travaillent de concert et en collaboration étroite avec les propriétaires, les collectivités locales et l'État québécois. Le Conseil se compose de 12 tables de concertation régionales, réunissant différents experts, professionnels et représentants laïques ou cléricaux. Le rôle des tables consiste notamment à analyser les demandes d'aide financière qui sont soumises dans leur région et à proposer un ordre de priorité pour les demandes.

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec a également créé des comités spécialisés. Le comité des œuvres d'art est composé d'experts venant d'institutions muséales réputées et il est chargé de sélectionner les dossiers de restauration d'œuvres d'art et de biens mobiliers. Le comité des orgues réunit des experts des grandes écoles de musique du Québec et il recommande les projets de restauration d'orgues. Le comité des archives a pour but d'encourager et de soutenir les représentants des communautés et des traditions religieuses afin d'assurer la pérennité de leurs archives et d'en garantir la valeur de témoignage pour les générations à venir.

Rappelons que dès 2007, dans la foulée de la vaste réflexion de la Commission de la culture de l'Assemblée nationale sur le patrimoine religieux, le Conseil du patrimoine religieux du Québec propose de se donner de nouvelles missions, notamment en matière de services-conseils et d'accompagnement. Le principe de partenariat, présent dès les origines, se trouve ainsi mieux défini et la nouvelle appellation de « conseil » traduit l'élargissement du mandat et de nouvelles orientations stratégiques pour l'organisme. Ainsi, de nombreuses initiatives en matière d'acquisition de connaissances, de concertation et de diffusion sont entreprises.

De plus, le Conseil du patrimoine religieux du Québec fait de la question de la désaffectation des lieux de culte patrimoniaux un axe stratégique d'intervention. La conversion des édifices excédentaires s'impose désormais comme la voie d'avenir et une condition de conservation viable. Colloques, publications, formations, études de cas se sont multipliés au Conseil, qui est devenu l'interlocuteur privilégié sur cette question auprès des autorités locales, régionales et nationales. De plus, le Conseil a mis sur pied une enquête permanente sur les églises en mutation, concernant les bâtiments fermés, vendus ou transformés, lui permettant de bénéficier d'un regard unique sur cette question au Québec.

En 2016, le Conseil du patrimoine religieux du Québec a adopté un nouveau plan stratégique afin de mieux répondre à la mission élargie qu'il s'est donnée. Ce plan entend mettre en marche différentes initiatives afin notamment de renforcer les alliances et les partenariats, de mieux soutenir la prise en charge du patrimoine religieux par les communautés et d'encourager des pratiques de maintien préventif des édifices.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec est administré par un conseil d'administration composé de 18 administrateurs dont 1 est désigné par chaque table de concertation régionale pour un total de 12 et 6 sont choisis parmi les membres actifs. Le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises dans le courant de l'année 2015-2016 pour guider la direction dans le développement de l'organisation.

Jean-François Royal *	Président
Caroline Tanguay *	Vice-présidente
Mélanie Lanouette *	Vice-présidente
Yves Grondin *	Trésorier
Josée Grandmont *	Secrétaire
Richard Bégin	
Denis Charpentier	
Jean-Marie Fallu	
Rémy Gagnon	
Jean Lalonde	
Benoît Lamarre	
Michel Lavoie	
Normand Paquette	
Pierre B. Paquin	
Ghyslaine Raza	
Denis Robitaille	
James Sweeny	
Martin Yelle	

* Membres du comité exécutif

ÉQUIPE

L'équipe du Conseil du patrimoine religieux du Québec a offert des services-conseils pour une centaine de projets de restauration d'édifices religieux patrimoniaux, de biens mobiliers et d'orgues soutenus par la mesure d'aide financière. De plus, elle a participé à l'organisation de plusieurs activités de concertation à l'échelle locale, régionale et provinciale, ainsi qu'à la réalisation d'une veille d'information sur les changements d'usage des lieux de culte.

Jocelyn Groulx	Directeur
Hélène Petit	Adjointe à la direction
Denis Boucher	Chargé de projet
Johanne Picard	Chargée de projet
Valérie Couet-Lannes	Agente de recherche

COMITÉS

Tables de concertation régionales

Les tables de concertation régionales sont composées de représentants laïques ou cléricaux des traditions religieuses propriétaires de bâtiments patrimoniaux, d'experts en patrimoine (historiens, architectes, etc.), de gestionnaires municipaux, d'agents culturels et ruraux ainsi que de représentants du ministère de la Culture et des Communications. Ces derniers ont un rôle d'observateur et de conseiller sans droit de vote. Dans chacune des régions du Québec, ces tables de concertation diffusent l'information sur l'aide financière, reçoivent les demandes, acceptent les projets de restauration en fonction des enveloppes budgétaires et participent au suivi des projets.

Table de Montréal (région 1)

Caroline Tanguay	Présidente
Caroline Clermont	Secrétaire
Robert Allard	
Isabelle Bouchard	
Susan Bronson	
Benoît Cardin	
Lucille Côté	
Jean-Pierre Couturier	
Anne-Marie Dufour	
Clarence Epstein	
Maryse Filion	
David Hanna	
Paul Kennington	
Nathalie Martin	
Pierre Rivard	

Table de Québec-Chaudière-Appalaches (régions 2A-2B)

Rémy Gagnon	Président
Pierre-André Corriveau	
Gilles Dupuis	
Marie-Sol Gaudreau	
Alex Lachance-Fortin	
Claude Lepage	
Grant D. McConnell	
Odile Roy	
James Sweeny	
Yvan Thériault	
Éliane Trottier	

Table du Bas-Saint-Laurent (région 3A)

Michel Lavoie	Président
Yvan Thériault	Vice-président
Stéphane Pineault	Secrétaire
Amélie Brière	
Nadia Filion	
Frédéric Lagacé	
Paul-Louis Martin	
Mélanie Milot	
Euchariste Morin	
James Sweeny	

Table de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (région 3B)

Médor Doiron	Président
Georges-Henri Coulombe	Vice-président
Gisèle Huard	Secrétaire
Rosaire Arseneau	
Jean-Marie Fallu	
Pascale Gagnon	
Jacqueline Ritchie	
William Sullivan	
James Sweeny	
Rémi Thibault	

Table du Saguenay-Lac-Saint-Jean (région 4A)

Richard Perron	Président
Lucie Royer	Vice-présidente
Jean-Eudes Fortin	
Gaston Gagnon	
Hélène Girard	
Dominique Poirat	
Daniel Poitras	
David Stephens	

Table de la Côte-Nord (région 4B)

Christian Émond	Président
Normand Boudreau	
Stephen Kohner	
Antonio Laflamme	
Véronique Poulin	

Table de Laval-Laurentides-Lanaudière (région 5A)

Benoît Lamarre	Président
Janick Bouchard-Tremblay	Vice-président
Geneviève Grenier	Secrétaire
Christiane Brault	
Gaétan Chartrand	
Carole Garceau	
Marc Gascon	
Isabelle Huppé	
Linda Renaud	
Caroline Tanguay	

Table de l'Outaouais (région 5B)

Marie Roy	Présidente
Richard Bégin	
Daniel Dezainde	
Laurette Glasgow	
Catalina Gonzalez	
Neven Humphrey	
Réal Ouellette	
Michel Prévost	
René Villeneuve	

Table de la Montérégie (région 6A)

Denis Charpentier	Président
Marion Standish	Secrétaire
Caroline Cloutier	
Paul De Leeuw	
Douglas Hall	
Gilles Lavigne	
Alexandra Lemieux	
Hélène Léveillé	
Robert Mayrand	
Yvan Quenneville	
Annie Tétreault	

Table de l'Estrie (région 6B)

Sylvie Masse	Présidente
Jean-Pierre Bertrand	
Robert Boulanger	
Richard Evans	
Luc Lamoureux	
Nathalie Ouellet	
Normand Paquette	
Huguette Pinard-Lachance	
James Sweeny	
Éric Vaillancourt	

Table de l'Abitibi-Témiscamingue (région 7)

Clément Bernier	Président
Huguette Dallaire	Secrétaire
Christian Bédard	
Denis Carrier	
Richard Hénault	
Claude Richard	
Serge Roy	

Table de la Mauricie-Centre-du-Québec (région 8)

Ghislain Raza	Président
Marjolaine Arbour	
Pierre Bacon	
Clément Bernier	
Paul Constancis	
Yannick Gendron	
Yves Grondin	
Marie-Andrée Lebel	
Mélanie Pinard	
Guy Richard	
Diane Robert	
France Saint-Amant	
James Sweeny	

Comité des orgues (volet 2)

Le comité des orgues réunit des experts des grandes écoles de musique du Québec. Il est chargé d'analyser les dossiers et de recommander les projets de restauration d'orgues. Les membres de ce comité ont pour mandat de définir la valeur ou les caractéristiques d'un orgue patrimonial et de déterminer les travaux admissibles. Ils doivent de plus s'assurer que la restauration sera faite selon les règles de l'art et qu'elle respectera le caractère patrimonial de l'instrument.

John Grew
Paul Grimard
Dominique Lupien
Jonathan Oldengarn
Benjamin Waterhouse
Martin Yelle
Leslie Young

Comité des biens mobiliers et des œuvres d'art (volet 2)

Le comité des biens mobiliers et des œuvres d'art est composé d'experts venant d'institutions muséales et de professeurs d'histoire de l'art réputés. Il est chargé d'analyser et de recommander les dossiers de restauration d'œuvres d'art et de biens mobiliers d'intérêt patrimonial.

Mario Béland
Claude Corriveau
Karine Garcia
Vincent Giguère
Laurier Lacroix
Ginette Laroche
Jean-François Royal
Chantal Turbide

Comité des archives

Le comité des archives a pour but d'encourager les représentants des communautés et des traditions religieuses à assurer la pérennité de leurs archives afin d'en garantir la valeur de témoignage pour les générations à venir.

Marc Lacasse	Président
Hélène Élément	Vice-présidente
Daniel Ducharme	Secrétaire
Hélène Cadieux	
Stéphane Comeau	
Mélanie Lanouette	
Nadine Li Lung Hok	
Stéphan Martel	
Huguette Pinard-Lachance	
Élaine Sirois	
James Sweeny	

ACTIVITÉS

*Église Saint-Étienne de Beaumont
(Chaudière-Appalaches)*

© Anne Carrier Architecture

Quatrième Forum sur le patrimoine religieux



Le quatrième Forum sur le patrimoine religieux s'est tenu les 5 et 6 novembre 2015 au Musée de la civilisation à Québec. Madame Hélène David, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, était présente et elle a témoigné de son attachement au patrimoine religieux. En conférence d'ouverture, le cinéaste Bernard Émond a touché les participants avec ses propos et, à la demande générale, son texte *Entrer dans une église* a été publié dans le bulletin d'information du Conseil de l'hiver 2016. Plusieurs conférences données dans le cadre de ce quatrième forum ont par la suite été publiées sur le site Internet du Conseil.

Des conférences marquant le 20^e anniversaire de l'organisation

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec a profité de l'événement pour souligner son 20^e anniversaire, notamment par une série de conférences sur les 20 ans d'expérience de l'organisme, en présentant notamment un bilan d'activités sur le plan de la restauration (avec les présentations de Jocelyn Groulx, directeur; de Mario Béland, membre du comité des biens mobiliers et des œuvres d'art; de Benjamin Waterhouse, membre du comité des orgues), du réseautage et de la réutilisation (avec les présentations de Marc Lacasse, président du comité des archives, et de Denis Boucher, chargé de projet).

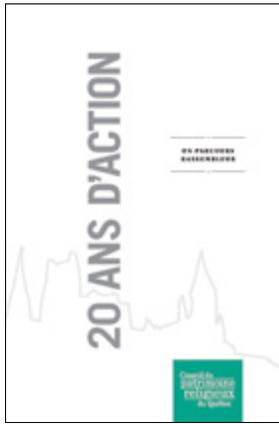
Des présentations mettant en valeur l'engagement de communautés

La mobilisation autour de la cathédrale Saint-Germain de Rimouski, la démarche de la MRC de Coaticook pour son patrimoine religieux en milieu rural, l'appropriation de l'église Saint-Norbert par son village ainsi que les projets du Centre d'archives religieuses de Sherbrooke et de la Maison de la littérature de Québec ont été présentés.

Gala du 20^e anniversaire



C'est en présence de l'invité d'honneur Jean-Pierre Ferland, bien impliqué dans la sauvegarde de « son » église à Saint-Norbert, que s'est déroulé le souper gala à la chapelle du Musée de l'Amérique francophone. La soirée, animée par le conteur Éric Michaud, a réuni quelque 110 convives, dont plusieurs acteurs de la réussite de l'organisme. Les prestations aux deux orgues de la chapelle, par Benjamin Waterhouse, organiste et membre du comité des orgues, ont contribué à rendre cette soirée mémorable. À la fin de la soirée, les participants ont reçu en primeur un exemplaire d'une publication spéciale portant sur les 20 ans d'action du Conseil.



Publication *20 ans d'action, un parcours rassembleur*

Cette publication présente un regard rétrospectif inédit sur les 20 ans d'existence du Conseil du patrimoine religieux du Québec. Conçue à l'image de cette organisation rassembleuse, la publication réunit de nombreux témoignages de collaborateurs et porte sur l'évolution de l'organisme ainsi que sur la mobilisation et la concertation qu'il a générées. Elle compte six principaux chapitres : inventer, connaître, restaurer, réseauter, convertir et maintenir. L'ouvrage a été réalisé sous la direction et avec la collaboration spéciale de l'architecte et consultant Mario Brodeur. Il est également disponible en format numérique dans la section « Publications » sur le site Internet du Conseil.

Prix d'excellence 2015

Les Prix d'excellence ont été remis lors du souper gala du 20^e anniversaire. Parmi les 18 dossiers reçus, 6 projets ont obtenu un prix ou une mention spéciale du jury. La région de Québec s'est d'ailleurs démarquée avec l'obtention de trois honneurs.

Parmi les cinq projets soumis dans la catégorie Restauration, le Prix d'excellence a été remis à la fabrique de la paroisse Saint-Damase dans le Bas-Saint-Laurent pour la persévérance démontrée tout au long du projet de restauration de l'église et l'ampleur de la mobilisation locale. La Société québécoise des infrastructures a reçu une mention spéciale du jury pour le projet de restauration de la chapelle du Centre de détention de Montréal à titre d'exemple de conservation du patrimoine du domaine public.



Dans la catégorie Mise en valeur, huit projets ont été déposés. Le lauréat est l'Évêché anglican de Québec pour l'exposition *Le cadeau du roi* et le livre souvenir *La cathédrale Holy Trinity*, qui s'inscrivent dans une démarche de promotion du patrimoine de la cathédrale. Le jury a tenu à remettre une mention spéciale au Monastère des Ursulines de Québec pour la publication de l'ouvrage *Les Ursulines de Québec. Espaces et mémoires*. Son auteure, Christine Cheyrou, y partage un regard nouveau, fin et sensible sur la vie quotidienne de ces religieuses.

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec a reçu six candidatures dans la nouvelle catégorie instaurée visant à reconnaître des projets de réutilisation du patrimoine religieux. C'est la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines qui a été récompensée pour le projet de transformation du monastère des Augustines en musée, hôtel, centre d'archives et salles multifonctionnelles. Le respect de l'âme du lieu, la qualité du design contemporain et le prolongement de l'œuvre des Augustines dans les nouvelles fonctions font partie des qualités remarquables de ce projet. La fabrique de la paroisse Saint-Joseph-de-Lévis a pour sa part reçu une mention spéciale du jury pour la transformation partielle de l'église Saint-David-de-l'Auberivière en lieu de diffusion musicale. Le jury a apprécié l'esprit d'initiative de la fabrique et la sobriété des modifications apportées à l'église.

Le jury était composé de mesdames Catherine Arseneault, ethnologue, et Josette Michaud, architecte, ainsi que de monsieur Denis Charpentier, économiste au Diocèse de Saint-Hyacinthe. Le Conseil du patrimoine religieux du Québec tient par ailleurs à remercier les partenaires des Prix d'excellence, soit la Caisse centrale Desjardins, la Banque Nationale et la Caisse d'économie solidaire Desjardins.



Guide de déménagement d'un dépôt d'archives

Le *Guide de déménagement d'un dépôt d'archives* est un outil pratique et exhaustif conçu pour aider les communautés religieuses et les paroisses à planifier et à effectuer un déménagement d'archives rendu nécessaire par l'une des situations suivantes : la fermeture de communautés, de paroisses, de maisons de religieux,

de couvents; le regroupement de paroisses; le regroupement de communautés religieuses; la mise en commun des ressources; la centralisation des archives d'un ordre religieux; le déménagement dans de nouveaux locaux ou dans un nouvel édifice.

Ouvrage inédit dans la littérature archivistique québécoise, le *Guide de déménagement d'un dépôt d'archives* se compose de 16 fiches qui correspondent aux différentes étapes du processus de déménagement, depuis le choix d'un lieu pour héberger les archives jusqu'à l'étape visant à faciliter la reprise des activités. Elles sont complétées d'un aide-mémoire, d'un glossaire, d'une bibliographie et de pages de ressources.

Le *Guide de déménagement d'un dépôt d'archives* a été réalisé par le comité des archives du Conseil du patrimoine religieux du Québec, grâce au soutien financier de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Conférences-causeries « La ville aux cent clochers »

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec a présenté une série de trois conférences-causeries autour du thème « La ville aux cent clochers : quelles opportunités pour Montréal? ». Cette série d'événements vise à faire connaître la richesse du patrimoine religieux montréalais et à s'interroger sur son appréciation, sa mise en valeur, son positionnement et ses potentiels comme identité culturelle, image distinctive et symbole promotionnel à l'aube du 375^e anniversaire de Montréal.

Cette série de rencontres a pris la forme de conférences-causeries gratuites, donnant la parole à des experts invités à présenter brièvement leur point de vue afin de faciliter un exercice d'échanges et de discussions avec le public. Cette forme participative permet non seulement d'intégrer tous les citoyens interpellés par la question, mais aussi de dégager des constats, des idées et des actions concrètes.

Les conférences-causeries ont eu lieu à la salle des Boiseries de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) les 26 janvier, 23 février et 29 mars 2016. Cet événement a permis de développer un partenariat avec l'Institut du patrimoine et le Service des communications de l'UQAM. Le projet a bénéficié d'une aide financière dans le cadre du Programme de soutien à la diffusion du patrimoine montréalais de l'Entente sur le développement culturel de Montréal gérée conjointement par le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal.

CONFÉRENCES-CAUSERIES



Portrait de la situation des lieux de culte du territoire de la MRC de Pierre-De Saurel

À la demande de la MRC de Pierre-De Saurel, le Conseil du patrimoine religieux du Québec a réalisé une démarche d'accompagnement visant à dresser un portrait de la situation des 17 lieux de culte de ce territoire. Cette démarche propose un processus de concertation visant à adopter une vision commune sur l'intégration des églises dans le développement régional.

Dans le contexte de désaffectation croissante des lieux de culte, l'approche proposée à la MRC de Pierre-De Saurel a permis de mettre à jour la connaissance sur chacun des lieux de culte et son histoire, un besoin exprimé par la MRC pour mieux documenter l'histoire des municipalités, tout en favorisant la concertation d'intervenants préoccupés par les enjeux pastoraux et patrimoniaux liés à la pérennité de ces édifices.

Le portrait de la situation des lieux de culte de la MRC de Pierre-De Saurel a été rendu possible grâce à l'Entente de développement culturel entre le ministère de la Culture et des Communications, la Ville de Sorel-Tracy et la MRC.



Église Saint-Pierre (Montérégie)

AIDE FINANCIÈRE POUR LA PROTECTION, LA TRANSMISSION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE RELIGIEUX QUÉBÉCOIS

Dans la foulée de la signature d'une nouvelle entente de partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications, le Conseil du patrimoine religieux du Québec s'est vu accorder un budget de 10 M\$ pour l'année 2015-2016. Cette somme permettra la réalisation de 59 projets de restauration, soutenant du même coup des communautés qui se mobilisent pour prendre en charge leur patrimoine culturel à caractère religieux. De ces 59 projets, 51 touchent la restauration d'édifices, 7 concernent la restauration d'œuvres d'art et 1 vise la restauration d'un orgue à tuyaux.

Parmi ces initiatives porteuses mariant patrimoine et développement local, la diversité, tant des édifices que des travaux concernés, impressionne. Mentionnons : la pittoresque église anglicane Murray Bay à La Malbaie verra son mur d'enceinte sauvegardé, l'impressionnante basilique Saint-Patrick de Montréal pourra voir restaurées les contre-fenêtres de ses superbes vitraux et la petite chapelle de la mission Sainte-Clothilde à Kitcisakik, en Abitibi-Témiscamingue, connaîtra une restauration de son enveloppe extérieure. De même, cette nouvelle campagne de restauration est l'occasion de découvrir de véritables trésors artistiques comme les œuvres d'Ozias Leduc à l'église Saint-Romuald de Farnham, en Montérégie, et le relief de François Baillaigé *L'Assomption de la Vierge* à l'église L'Assomption-de-la-Sainte-Vierge, aux Éboulements, dans la région administrative de la Capitale-Nationale.

Par ailleurs, dans le cadre de cette nouvelle entente entre le Conseil du patrimoine religieux du Québec et le ministère de la Culture et des Communications, 40 églises construites entre 1945 et 1975 sont désormais admissibles au programme d'aide financière. Il s'agit de celles qui se sont vu attribuer une cote d'évaluation patrimoniale déclarée incontournable (A). Voilà l'occasion de mettre en valeur ce patrimoine exceptionnel et méconnu et de mobiliser les communautés concernées pour relever les nouveaux défis qu'il pose.

C'est à Montréal que se trouve la plus forte concentration d'églises modernes jugées incontournables. Au nombre de 12, elles témoignent de l'imposant développement urbain d'après-guerre, avec l'expansion des quartiers résidentiels au cœur desquels des lieux de culte ont été intégrés. Soulignons les cas de l'étonnante église Notre-Dame-de-Pompei, dans le quartier Saint-Michel, et de l'église Saint Edmund of Canterbury, à Beaconsfield, une œuvre importante de

l'architecte Roger D'Astous. La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean se démarque aussi, avec sept églises modernes évaluées incontournables, dont la chapelle Mariale à Lac-Bouchette et l'église Saint-Raphaël à Saguenay. La Montérégie regroupe quant à elle six de ces églises à découvrir, dont l'église Saint-Gérard-Majella, à Saint-Jean-sur-Richelieu, œuvre remarquable de l'architecte Guy Desbarats.

Un comité de coordination, composé de trois représentants du Conseil du patrimoine religieux du Québec et de trois représentants du ministère de la Culture et des Communications, assure la mise en œuvre et le suivi de cette entente.

Toutes les demandes d'aide financière sont traitées en conformité avec le processus de gestion établi par le comité de coordination. Elles doivent être soumises à l'aide d'un formulaire prévu et fourni à cet effet, et être accompagnées d'un carnet de santé de l'immeuble. La sélection des nouveaux projets est faite en fonction des critères de priorité suivants :

- intervenir sur les biens immobiliers qui sont protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel ou dont la valeur patrimoniale a été déclarée incontournable (A), exceptionnelle (B) ou supérieure (C) selon l'évaluation réalisée dans chacune des régions;
- soutenir les projets de restauration dont les travaux concernent soit le gros œuvre (fondations, structure, toiture, maçonnerie, etc.), soit l'installation ou la mise aux normes de systèmes de sécurité;
- s'assurer de la participation financière du promoteur.

Les projets de restauration doivent être amorcés au plus tard un an après l'annonce de l'aide financière et se terminer dans les 24 mois après le début des travaux.

Dans tous les cas, les projets subventionnés sont soumis à un processus de vérification interne pour s'assurer du respect des règles administratives et de la conformité des réclamations et du versement des subventions.

Chaque année, le Conseil, en collaboration avec les tables de concertation régionales, met à jour un plan triennal d'immobilisations comprenant les demandes d'aide financière pour les trois prochaines années.

Au cours de la dernière année, l'équipe du Conseil du patrimoine religieux du Québec a offert des services-conseils pour une centaine de projets de restauration d'édifices religieux patrimoniaux, de biens mobiliers et d'orgues soutenus financièrement par la mesure. L'action du Conseil a permis de restaurer plusieurs joyaux du patrimoine québécois, dont voici quelques exemples.

Église Saint-Étienne de Beaumont (Chaudière-Appalaches)



© Anne Carrier Architecture

Restauration des portes, des fenêtres, de la toiture et de la maçonnerie

L'église Saint-Étienne de Beaumont a été construite entre 1726 et 1739. Elle est la plus ancienne église de la région de la Chaudière-Appalaches. Modifiée au fil du temps pour répondre aux besoins de la paroisse, l'église est enrichie d'une chapelle latérale en 1894 et elle est allongée par la façade entre 1925 et 1926, ces travaux étant effectués respectivement selon les plans de David Ouellet et de Lorenzo Auger.

Les travaux de restauration ont été entrepris en 2012 selon les plans et devis d'Anne Carrier architecture. Toutes les composantes extérieures ont été touchées par ces travaux de restauration. Les ouvertures (portes, fenêtres, contre-fenêtres, cadres) ont été restaurées sur place ou en atelier et certaines contre-fenêtres ont dû être remplacées. Ensuite, les travaux de restauration des toitures, du clocher et des revêtements des murs de l'abside ont été entrepris. La toiture d'aluminium de type à la canadienne a été remplacée par une toiture du même type en acier galvanisé. Finalement, d'importants travaux de restauration de la maçonnerie ont été réalisés.

Le 7 juillet 2016, monsieur Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, a signé un avis de classement pour ce bien patrimonial. L'avis d'intention de classement vise à protéger l'extérieur et l'intérieur du lieu de culte, de la sacristie et du chemin couvert. Des biens mobiliers conservés dans l'église, notamment six pièces d'orfèvrerie, le tabernacle du maître-autel, la statuette de la Vierge à l'Enfant et la statue de l'Éducation de la Vierge, sont également inclus dans cet avis de classement.

Cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Nicolet (Centre-du-Québec)



© Ateliers Bellavance

Restauration de l'orgue Casavant Frères opus 381

L'orgue Casavant Frères, opus 381, fût installé en 1909 dans l'ancienne cathédrale de Nicolet. En 1955, un glissement de terrain entraînait la démolition du bâtiment. Après la construction de la nouvelle cathédrale par l'architecte Gérard Malouin et quelques années d'entreposage, l'instrument d'esthétique symphonique français a été réinstallé en 1963 par le facteur d'orgues Odilon Jacques, avec quelques modifications réversibles. Entre autres, le buffet, qui était à l'origine installé au jubé de l'ancienne église, de part et d'autre de la rosace, fut alors installé dans le chœur de l'église moderne, dans un buffet d'un seul tenant.

Le facteur d'orgues retenu pour les travaux, les Ateliers Bellavance, a restauré l'instrument avec brio et il a su offrir une meilleure appréciation de la composition sonore de l'instrument au sein de la cathédrale. La population a été invitée à participer au financement visant à combler la part du milieu et la réalisation d'un nouveau buffet par le parrainage d'un tuyau ou d'un jeu. Enfin, ce projet hors du commun, couronné par la construction d'un buffet neuf et mieux adapté, permet au lieu d'être plus animé et procure un grand intérêt pour cet instrument qui est, après celui de l'église Saint-Frédéric à Drummondville, le deuxième orgue d'importance de la région du Centre-du-Québec.

PROJETS 2015-2016

Région administrative	Édifice	Municipalité	Subvention	Description des travaux
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Église Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception	Saguenay	510 000 \$	Restauration de la toiture.
Sous-total	Saguenay-Lac-Saint-Jean		510 000 \$	
Capitale-Nationale	Église Saint-Jean	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	199 175 \$	Restauration du plancher et des murs intérieurs.
Capitale-Nationale	Monastère des Ursulines	Québec	694 820 \$	Restauration de la maçonnerie de la chapelle et du chœur des religieuses, de l'aile Sainte-Ursule et de l'aile Sainte-Angèle.
Capitale-Nationale	Église Sainte-Jeanne	Pont-Rouge	158 888 \$	Restauration de la maçonnerie.
Capitale-Nationale	Basilique-cathédrale Notre-Dame-de-Québec	Québec	323 744 \$	Restauration de la toiture de la chapelle Saint-Louis.
Capitale-Nationale	Chapelle des Jésuites	Québec	59 096 \$	Restauration de la maçonnerie, de la fenestration et des portes.
Capitale-Nationale	Église Notre-Dame-des-Victoires	Québec	50 716 \$	Restauration de la maçonnerie.
Capitale-Nationale	Église Saint-Charles-Borromée	Québec	47 511 \$	Réparation des paratonnerres.
Capitale-Nationale	Église Sainte-Famille	Sainte-Famille	209 803 \$	Restauration des portes, des fenêtres et du parvis.
Capitale-Nationale	Église Murray Bay	La Malbaie	109 058 \$	Restauration de la maçonnerie du mur d'enceinte. Restauration de la fenestration. Installation d'un système de détection incendie.
Sous-total	Capitale-Nationale		1 852 811 \$	
Mauricie	Cathédrale de L'Assomption	Trois-Rivières	101 432 \$	Restauration de la maçonnerie.
Mauricie	Église Saint-Prosper	Saint-Prosper	122 616 \$	Restauration de la toiture.
Mauricie	Monastère des Ursulines	Trois-Rivières	419 462 \$	Restauration des fondations et drainage du vide sanitaire.
Sous-total	Mauricie		643 510 \$	
Estrie	Église Saint-George	Georgeville	33 750 \$	Restauration de la toiture, du clocher et du revêtement extérieur en bois. Installation d'un système de détection incendie.
Estrie	Église Saint-Jean-Baptiste	Sherbrooke	112 500 \$	Restauration de la toiture, de la maçonnerie et de la fenestration. Installation d'un système d'alarme incendie.
Estrie	Église Saint-Louis-de-France	East Angus	93 243 \$	Restauration de la maçonnerie des contreforts et des vitraux.
Estrie	Archevêché de Sherbrooke	Sherbrooke	450 000 \$	Restauration de la toiture en ardoise.
Sous-total	Estrie		689 493 \$	
Montréal	Sanctuaire du Saint-Sacrement	Montréal	130 200 \$	Restauration de la fenestration.
Montréal	Église La Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie	Montréal	41 374 \$	Restauration des éléments de ventilation de la toiture.
Montréal	Cathédrale Christ Church	Montréal	170 000 \$	Expertise pour la restauration de la flèche du clocher.
Montréal	Basilique Saint-Patrick	Montréal	282 413 \$	Restauration des vitraux et de la maçonnerie.
Montréal	Maison-mère des religieuses hospitalières de Saint-Joseph	Montréal	342 881 \$	Restauration de la façade de la chapelle.
Montréal	Église Saint John the Evangelist	Montréal	195 000 \$	Restauration de la maçonnerie des contreforts. Installation d'un système de détection incendie.
Montréal	Synagogue Shaar Hashomayim	Westmount	262 500 \$	Restauration de la maçonnerie du sanctuaire.
Montréal	Église Saints-Martyrs-Coréens	Montréal	115 350 \$	Restauration de la maçonnerie.
Montréal	Église Saint-George	Montréal	225 000 \$	Restauration de la maçonnerie et des vitraux.
Montréal	Église Saints-Anges-Gardiens	Montréal	157 500 \$	Restauration des vitraux et de la fenestration.
Sous-total	Montréal		1 922 218 \$	
Outaouais	Église Saint-Stephen	Chelsea	168 336 \$	Restauration de la toiture, de la fenestration et de la maçonnerie. Consolidation de la structure du plancher.
Sous-total	Outaouais		168 336 \$	
Abitibi-Témiscamingue	Mission Sainte-Clothilde	Kitcisakik	43 224 \$	Restauration de la structure et de l'enveloppe extérieure.
Abitibi-Témiscamingue	Église Saint-Joseph	Notre-Dame-du-Nord	20 948 \$	Restauration du clocher et de la cheminée.
Sous-total	Abitibi-Témiscamingue		64 172 \$	
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Église Saint-Pierre-de-La-Vernière	Îles-de-la-Madeleine	109 637 \$	Expertise pour installation de gicleurs.
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Église Notre-Dame-des-Saints-Anges	New Richmond	300 000 \$	Restauration de la toiture.
Sous-total	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		409 637 \$	

Région administrative	Édifice	Municipalité	Subvention	Description des travaux
Chaudière-Appalaches	Église Sainte-Anastasie	Lyster	108 659 \$	Consolidation de la structure et restauration du plancher.
Chaudière-Appalaches	Église Saint-Flavien	Saint-Flavien	53 417 \$	Consolidation de la tribune.
Chaudière-Appalaches	Église Notre-Dame-de-la-Victoire	Lévis	556 111 \$	Restauration de la toiture, de la maçonnerie, de la fenestration et des portes.
Chaudière-Appalaches	Église Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-Port-Joli	85 967 \$	Restauration de la fenestration et des portes.
Chaudière-Appalaches	Église Saint-Isidore	Saint-Isidore	26 359 \$	Restauration du clocher.
Sous-total	Chaudière-Appalaches		830 513 \$	
Laval	Église Sainte-Rose-de-Lima	Laval	303 027 \$	Restauration de la maçonnerie des fondations. Restauration du pont couvert.
Sous-total	Laval		303 027 \$	
Lanaudière	Église Saint-Paul	Saint-Paul	170 000 \$	Restauration du chemin couvert.
Lanaudière	Église de la Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie	Repentigny	33 040 \$	Restauration du parvis.
Lanaudière	Église Saint-Henri-de-Mascouche	Mascouche	576 450 \$	Restauration de la maçonnerie de la façade et du clocher. Installation d'un système de détection incendie.
Sous-total	Lanaudière		779 490 \$	
Montérégie	Cathédrale Saint-Hyacinthe-le-Confesseur	Saint-Hyacinthe	352 500 \$	Restauration de la toiture.
Montérégie	Église Saint-Isidore	Saint-Isidore	383 262 \$	Restauration de la toiture.
Montérégie	Cathédrale Sainte-Cécile	Salaberry-de-Valleyfield	350 000 \$	Restauration de la maçonnerie des clochers.
Montérégie	Église Sainte-Jeanne-de-Chantal	Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	70 000 \$	Restauration de la maçonnerie.
Montérégie	Église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie	Saint-Jean-sur-Richelieu	129 761 \$	Restauration de la maçonnerie, des portes et des fenêtres de l'église et du presbytère.
Montérégie	Église Saint-Hilaire	Mont-Saint-Hilaire	170 000 \$	Restauration du clocher.
Montérégie	Église Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-Baptiste	17 000 \$	Restauration des portes.
Sous-total	Montérégie		1 472 523 \$	
Centre-du-Québec	Église Saint-François-Xavier	Saint-François-du-Lac	67 575 \$	Restauration de la toiture et du plancher. Réfection du système électrique. Isolation et drainage des fondations.
Centre-du-Québec	Église Saint-Édouard de Gentilly	Bécancour	38 373 \$	Restauration de la toiture.
Centre-du-Québec	Église Saint-Cyrille	Saint-Cyrille-de-Wendover	18 750 \$	Restauration de la fenestration.
Sous-total	Centre-du-Québec		124 698 \$	
Volet 1 - Immobilier			9 770 428 \$	
Capitale-Nationale	Église Saint-Charles-Borromée	Québec	15 591 \$	Restauration de la bannière de Saint-Charles-Borromée et de Saint-Jean-Baptiste.
Capitale-Nationale	Église l'Assomption-de-la-Sainte-Vierge	Les Éboulements	13 289 \$	Restauration du relief L'Assomption de la Vierge de François Baillairgé.
Mauricie	Église Saint-François-Xavier	Batiscan	18 625 \$	Restauration du tableau Saint-François-Xavier prêchant aux Indes.
Chaudière-Appalaches	Église Notre-Dame-de-la-Victoire	Lévis	43 526 \$	Restauration du socle de la statue du Sacré-Coeur.
Chaudière-Appalaches	Église Saint-Étienne	Beaumont	16 109 \$	Restauration du tableau Le Martyre de saint Étienne d'Antoine Plamondon.
Montérégie	Église Saint-Romuald	Farnham	32 732 \$	Restauration des stations du chemin de croix et de quatre tableaux d'Ozias Leduc.
Montérégie	Calvaire Albert-Mondou	Yamaska	20 230 \$	Restauration du calvaire Albert-Mondou.
Centre-du-Québec	Église Saint-Cyrille	Saint-Cyrille-de-Wendover	69 470 \$	Restauration de l'orgue Casavant Frères (opus 672, 1916).
Volet 2 - Oeuvres d'art et orgues			229 572 \$	
Total 2015-2016			10 000 000 \$	

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du
Conseil du patrimoine religieux du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil du patrimoine religieux du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil du patrimoine religieux du Québec au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 1^{er} septembre 2016

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

Conseil du patrimoine religieux du Québec

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2016

	2016					2015
	Fonds d'administration générale	Fonds exclusifs à l'île de Montréal	Fonds affectés	Fonds investis en immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
Aide financière – Volets I et II	500 000	—	11 647 207	—	12 147 207	11 994 929
Intérêts (incluant la subvention pour les intérêts sur la dette)	665	—	5 712 179	—	5 712 844	5 995 537
Inventaires du patrimoine religieux	—	—	—	—	—	6 347
Conférences régionales	—	—	37 078	—	37 078	16 305
Contribution du Fonds du patrimoine religieux du Québec	5 000	—	—	—	5 000	10 000
Autres	26 417	—	—	—	26 417	12 270
	532 082	—	17 396 464	—	17 928 546	18 035 388
Charges						
Aide financière – Volets I et II	—	—	11 647 207	—	11 647 207	11 524 929
Intérêts sur la dette	—	—	5 712 179	—	5 712 179	5 994 598
Inventaires du patrimoine religieux	—	—	—	—	—	5 923
Conférences régionales	—	—	25 378	—	25 378	9 334
Table de Montréal	—	13 610	—	—	13 610	10 374
Salaires – Administration	317 778	—	—	—	317 778	293 899
Honoraires	85 296	—	—	—	85 296	68 588
Frais de déplacement et de représentation	29 547	—	—	—	29 547	26 733
Loyer	28 243	—	—	—	28 243	27 706
Frais de bureau	19 813	—	—	—	19 813	22 060
Promotion	29 695	—	—	—	29 695	14 956
Imprimerie et photocopies	4 608	—	—	—	4 608	2 354
Assurances	6 215	—	—	—	6 215	4 522
Communications	4 195	—	—	—	4 195	6 838
Amortissement des immobilisations	—	—	—	3 885	3 885	4 538
Autres	292	—	—	—	292	968
	525 682	13 610	17 384 764	3 885	17 927 941	18 018 320
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	6 400	(13 610)	11 700	(3 885)	605	17 068

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil du patrimoine religieux du Québec
État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2016

	Fonds d'administration générale	Fonds exclusifs à l'île de Montréal	Fonds affectés	Fonds investis en immobilisations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2014	30 221	113 782	—	20 375	164 378
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	24 585	(10 374)	7 395	(4 538)*	17 068
Virement interfonds	7 395	—	(7 395)	—	—
Solde au 31 mars 2015	62 201	103 408	—	15 837	181 446
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	6 400	(13 610)	11 700	(3 885)*	605
Virement interfonds	11 700	—	(11 700)	—	—
Solde au 31 mars 2016	80 301	89 798	—	11 952	182 051

* Représenté par l'amortissement des immobilisations

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil du patrimoine religieux du Québec
État de la situation financière
 au 31 mars 2016

		2016				2015
Notes	Fonds d'administration générale	Fonds exclusifs à l'île de Montréal	Fonds affectés	Fonds investis en immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif						
À court terme						
	2 151 598	90 358	3 807 435	—	6 049 391	4 262 904
	—	—	1 344 637	—	1 344 637	1 442 547
	—	—	1 725 688*	—	—	—
	560*	—	—	—	—	—
3	11 707	—	17 850 205	—	17 861 912	19 866 693
4	—	—	37 107 241	—	37 107 241	37 616 629
	2 163 865	90 358	61 835 206	—	62 363 181	63 188 773
4	—	—	128 209 312	—	128 209 312	129 781 172
5	—	—	—	11 952	11 952	15 837
	2 163 865	90 358	190 044 518	11 952	190 584 445	192 985 782
Passif						
À court terme						
	60 549	—	—	—	60 549	61 716
	—	—	1 344 637	—	1 344 637	1 442 547
	1 725 688*	—	—	—	—	—
	—	560*	—	—	—	—
6	297 327	—	21 370 255	—	21 667 582	23 902 272
7	—	—	37 107 241	—	37 107 241	37 616 629
	2 083 564	560	59 822 133	—	60 180 009	63 023 164
8	—	—	2 013 073	—	2 013 073	—
7	—	—	128 209 312	—	128 209 312	129 781 172
	2 083 564	560	190 044 518	—	190 402 394	192 804 336
9	—	—	—	—	—	—
	2 083 564	560	190 044 518	—	190 402 394	192 804 336
Soldes de fonds						
	—	89 798	—	—	89 798	103 408
	80 301	—	—	—	80 301	62 201
	—	—	—	11 952	11 952	15 837
	80 301	89 798	—	11 952	182 051	181 446
	2 163 865	90 358	190 044 518	11 952	190 584 445	192 985 782

* Ces éléments, qui ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités d'encaissement ou de remboursement, ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

Conseil du patrimoine religieux du Québec
État des flux de trésorerie
 Exercice terminé le 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	605	17 068
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	3 885	4 538
	4 490	21 606
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement et des subventions à recevoir		
Intérêts à recevoir	97 910	225 238
Créances	2 004 781	(1 008 304)
Subventions à recevoir	(12 000 000)	(9 000 000)
Créditeurs et charges à payer	(1 167)	5 045
Intérêts sur la dette	(97 910)	(225 238)
Aide financière reportée	(2 234 690)	(1 797 083)
Apports reportés	2 013 073	—
	(10 213 513)	(11 778 736)
Activités de financement		
Encaissement de subventions	14 081 248	13 162 034
Augmentation de la dette	12 000 000	9 000 000
Remboursement de la dette	(14 081 248)	(13 162 034)
	12 000 000	9 000 000
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	1 786 487	(2 778 736)
Encaisse au début	4 262 904	7 041 640
Encaisse à la fin	6 049 391	4 262 904

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil du patrimoine religieux du Québec Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2016

1. Statuts et nature des activités

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec (le « Conseil »), constitué le 13 juillet 1995 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est reconnu comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La mission du Conseil est d'assurer la restauration, l'entretien préventif et la mise en valeur des lieux de culte, des dépendances et des objets religieux patrimoniaux.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Le Conseil présente ses informations financières par fonds et applique la méthode du report pour la constatation des apports.

i) Fonds d'administration générale

Le fonds d'administration générale regroupe les ressources utilisées pour les activités courantes du Conseil.

ii) Fonds exclusifs à l'île de Montréal

Les fonds exclusifs à l'île de Montréal présentent les produits et les charges affectés par le Conseil exclusivement à des projets sur l'île de Montréal.

iii) Fonds affectés

Les fonds affectés sont constitués principalement de sommes empruntées et cautionnées par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (le « Ministère ») et de subventions d'autres organismes. L'utilisation des fonds affectés est régie par les conditions énoncées dans les protocoles d'entente intervenus entre le Conseil, le Ministère et les différents organismes.

iv) Fonds investis en immobilisations

Les fonds investis en immobilisations présentent les immobilisations ainsi que l'amortissement de ces dernières.

Constatation des apports

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes d'amortissement, sur la durée et au taux annuel suivants :

Mobilier et agencements	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

2. Méthodes comptables (suite)

Services rendus par les bénévoles

Le Conseil a pour politique de ne pas comptabiliser aux états financiers la valeur des services rendus sans restriction par les bénévoles, en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le Conseil devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, le Conseil comptabilise à l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Créances

	2016			2015
	Fonds d'administration générale	Fonds affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Aide financière	—	17 850 205	17 850 205	19 850 205
Autres	11 707	—	11 707	16 488
	11 707	17 850 205	17 861 912	19 866 693

Conseil du patrimoine religieux du Québec
Notes complémentaires aux états financiers
31 mars 2016

4. Subventions à recevoir

Les subventions du Ministère, échéant entre avril 2016 et février 2021 (entre avril 2015 et mars 2020 au 31 mars 2015), portent intérêt à des taux variant de 2,52 % à 4,49 % (2,57 % à 4,51 % au 31 mars 2015).

Les versements en capital sont encaissables dans les délais suivants :

	\$
2017	37 107 241
2018	39 030 279
2019	34 098 475
2020	30 625 424
2021	24 455 134

5. Immobilisations

	2016			2015
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et agencements	42 628	32 190	10 438	13 047
Matériel informatique	53 561	52 047	1 514	2 790
	96 189	84 237	11 952	15 837

6. Aide financière reportée

L'aide financière reportée représente des sommes reçues et destinées à couvrir les charges de projets de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde de l'aide financière reportée sont les suivantes :

	2016	2015
	\$	\$
Solde au début	23 902 272	25 699 355
Plus : montant reçu au cours de l'exercice	520 068	403 397
Plus : montant inclus dans les créances	9 500 000	9 530 000
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(12 154 207)	(11 531 276)
Moins : autre ajustement	(100 551)	(199 204)
Solde à la fin	21 667 582	23 902 272

Conseil du patrimoine religieux du Québec
Notes complémentaires aux états financiers
31 mars 2016

7. Dette

	2016	2015
	\$	\$
Emprunts bancaires échus en 2015 et portant intérêt à des taux variant de 3,53 % à 4,51 % en 2015	—	21 288 115
Emprunts bancaires échéant en 2016 et portant intérêt à des taux variant de 3,38 % à 4,49 % (3,38 % à 4,49 % en 2015)	15 437 374	23 822 788
Emprunts bancaires échéant en 2017 et portant intérêt à des taux variant 3,07 % à 3,62 % (3,07 % à 3,60 % en 2015)	32 303 540	35 397 754
Emprunts bancaires échéant en 2018 et portant intérêt à des taux variant de 2,96 % à 3,81 % (2,96 % à 3,81 % en 2015)	38 069 167	41 046 677
Emprunts bancaires échéant en 2019 et portant intérêt à des taux variant de 2,93 % à 3,31 % (2,93 % à 3,31 % en 2015)	39 348 001	42 627 228
Emprunts bancaires échéant en 2020 et portant intérêt à des taux variant de 2,52 % à 3,92 % (un emprunt bancaire échéant en 2020 et portant intérêt au taux de 2,57 % en 2015)	30 271 061	3 215 239
Emprunts bancaires échéant en 2021 et portant intérêt à des taux variant de 2,72 % à 3,87 %	9 887 410	—
	165 316 553	167 397 801
Tranche à court terme	37 107 241	37 616 629
	128 209 312	129 781 172

Ces emprunts sont garantis par une hypothèque sur l'encaisse, les créances, les droits, les titres et les intérêts du Conseil selon les termes d'un protocole d'entente intervenu avec le Ministère le 19 octobre 1995 et amendé le 8 août 2001. Ces emprunts sont financés par les subventions à recevoir du même montant.

Les versements en capital de la dette pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

	Sommes exigibles	Tranche des sommes exigibles devant être refinancées
	\$	\$
2017	37 107 241	22 927 138
2018	39 030 279	27 019 770
2019	34 098 475	25 184 007
2020	30 625 424	24 606 366
2021	24 455 134	21 703 445

8. Apports reportés

Les apports reportés représentent des sommes reçues par le Conseil devant être réservées, à la demande des créanciers, afin de couvrir toute perte éventuelle.

9. Engagements

Le Conseil s'est engagé en vertu de contrats de location d'équipement et de baux pour ses locaux, échéant respectivement en novembre 2018 et en septembre 2016, pour un total de 17 466 \$. Les paiements requis pour les prochains exercices sont les suivants :

	\$
2017	14 106
2018	2 016
2019	1 344

10. Instruments financiers

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, le Conseil est exposé au risque suivant lié à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de taux d'intérêt

Les subventions à recevoir et la dette portent intérêt à taux fixe. Par conséquent, les risques de trésorerie sont minimes.

11. Organisme contrôlé non consolidé

Le Conseil contrôle le Fonds du patrimoine religieux du Québec (l'« Organisme »). Au 31 mars 2016, l'Organisme détient des actifs de 137 778 \$ (136 790 \$ au 31 mars 2015) et des actifs nets non affectés de 137 778 \$ (136 790 \$ au 31 mars 2015). Les produits de l'exercice terminé le 31 mars 2016 sont de 5 988 \$ (19 162 \$ en 2015) et les charges sont de 5 000 \$ (10 000 \$ en 2015). Les charges correspondent aux contributions versées au Conseil.

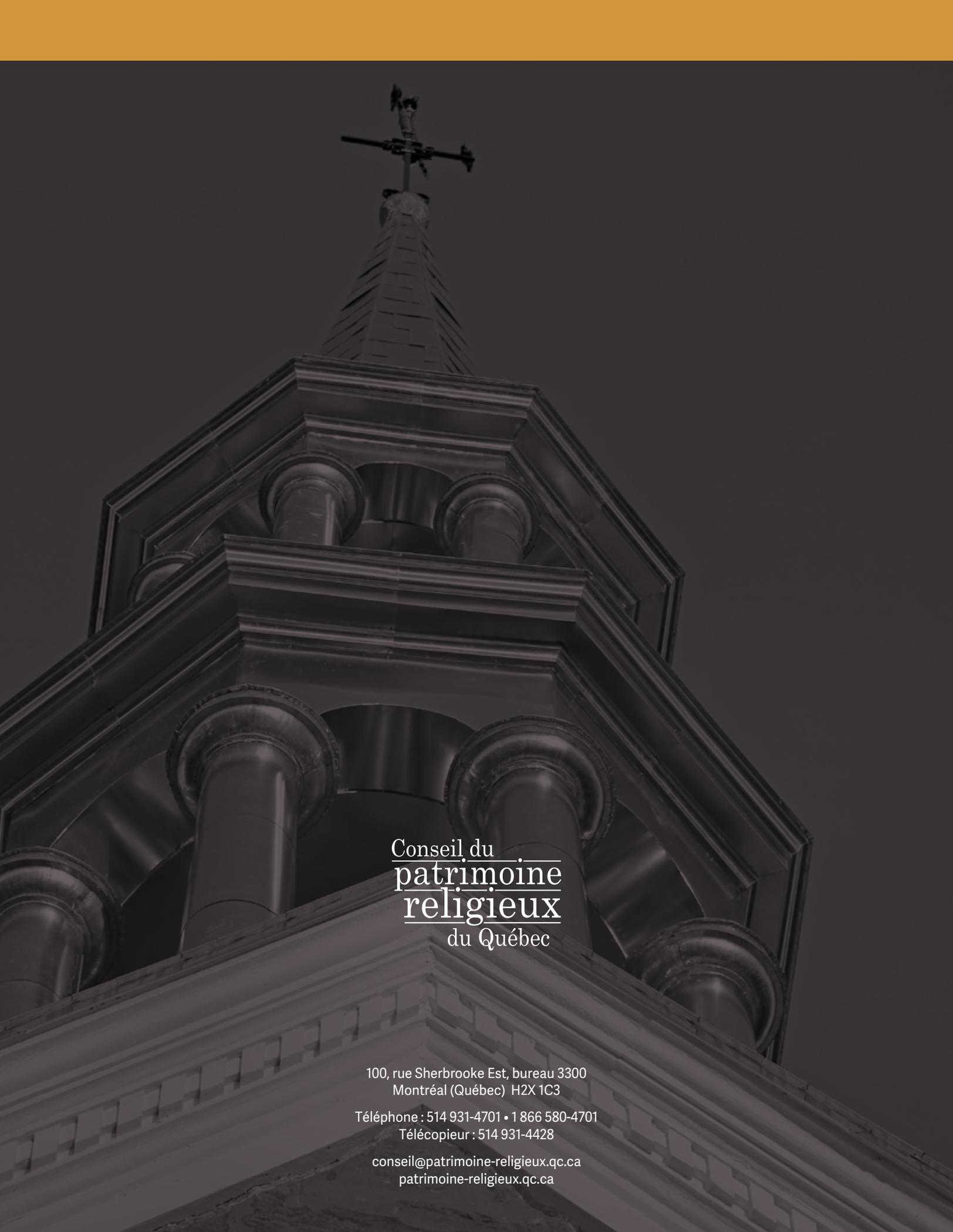
Les transactions effectuées entre le Conseil et l'Organisme ainsi que les éléments d'actif et de passif qui y sont liés sont présentés distinctement dans les états financiers ou dans les notes complémentaires aux états financiers. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

RÉDACTION
Jocelyn Groulx
Denis Boucher
Johanne Picard

PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE
Église Saint-Étienne de Beaumont (Chaudière-Appalaches)
© Anne Carrier Architecture

RÉVISION LINGUISTIQUE
Oculus Révision

RÉALISATION GRAPHIQUE
Siamois graphisme



Conseil du
patrimoine
religieux
du Québec

100, rue Sherbrooke Est, bureau 3300
Montréal (Québec) H2X 1C3

Téléphone : 514 931-4701 • 1 866 580-4701
Télécopieur : 514 931-4428

conseil@patrimoine-religieux.qc.ca
patrimoine-religieux.qc.ca